

## BILAN DE COMPETENCES

« Le Bilan de Compétences vous permet de faire le point sur l'ensemble de votre carrière professionnelle, d'envisager une nouvelle orientation, une évolution professionnelle, de consolider un projet professionnel ou d'engager une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience... »

*Le bilan de compétences doit demeurer une prestation réalisée par un prestataire spécialisé, extérieur à l'entreprise. Positionnés sur le marché du conseil, les consultants DIDAXIS accompagnent leurs clients dans leurs projets de changement.*

### Un bilan pour qui ?

Vous, qui :

- travaillez depuis plus de 5 ans dont 1 an dans votre entreprise actuelle ou
- êtes en mission CDD (24 mois de travail dont 4 au cours des 12 derniers mois) *sans condition de niveau scolaire, d'âge ou de statut*

Financement :

- par le Plan de Formation de votre entreprise, avec votre consentement
- par votre Droit Individuel à la Formation (DIF)
- par votre Congé de Bilan de Compétences financé par votre OPCA (FONGECIF, AFDAS, MEDIAFOR, UNIFAF, UNIFORMATION...)

*Bilan réalisé pendant ou hors temps de travail*

### Un bilan dans quel lieu ?

Accueil dans un bureau préservant toute confidentialité.

Pour la région Ile-de-France :

**139 Boulevard Haussmann**  
**75008 PARIS**  
**Tel. +33 (0)1 58 56 39 00**  
**Email: [contact@didaxis.fr](mailto:contact@didaxis.fr)**

### Comment ?

Une équipe de consultantes aux profils variés, issues du monde de l'entreprise et spécialisées en mobilité interne et externe vous propose un accompagnement personnalisé.

#### Phase préliminaire

Lors du premier rendez-vous, à notre cabinet, vous exprimez vos attentes, vos besoins et ensemble nous validons votre engagement dans cette démarche volontaire et active.

Nous vous présentons les modalités, le contenu, le déroulement du bilan de compétences ainsi que les techniques employées.

Vous convenez d'un planning de séances (durée totale d'un bilan : 24h dont 15h en moyenne en face à face) s'échelonnant sur une période de 4 à 18 semaines.

#### Phase d'investigation

Cette démarche vous permet de:

- Identifier vos valeurs, vos intérêts, vos aspirations et les facteurs déterminants de votre motivation.
- Repérer vos ressources personnelles et professionnelles, vos aptitudes et vos compétences acquises à travers votre expérience.
- Détecter les éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles (mobilité interne ou externe).
- Rechercher et analyser les contextes de travail qui vous conviennent.
- Vérifier la corrélation entre votre profil et les conditions requises pour la réalisation du projet pressenti.

#### Phase de conclusion

A partir d'une synthèse rédigée par nos soins, validée ensemble et remise en mains propres, vous pourrez mettre en œuvre votre plan d'action à court, moyen et long terme.

#### Phase de suivi

Nous reprenons contact avec vous 6 mois plus tard afin d'échanger sur l'évolution de vos démarches.

Les résultats du bilan sont confidentiels. Ils ne peuvent être communiqués à l'employeur ou à toute autre personne, qu'avec votre accord.